

## Piscine

	Ermont**	Hors Ermont
Entrée	3 €	4 €
Entrée tarif réduit*	2 €	2 €
Entrée enfant de moins de 4 ans accompagné d'un adulte payant		Gratuit
Carte 10 entrées	18 €	23 €
Carte 10 entrées tarif réduit*	11 €	14 €
Carte d'accès illimité étudiants et - de 25 ans	38 €	49 €
Carte d'accès illimité + de 25 ans	87 €	113 €

### \* Tarif réduit, sur présentation d'un justificatif :

- Jeunes de moins de 18 ans
- Personnes âgées de plus de 60 ans
- Carte demandeur d'emploi
- Carte famille nombreuse
- Carte d'invalidité
- Carte d'étudiant

### \*\* Justificatif de domicile obligatoire pour les Ermontois



# Piscine municipale Marcellin-Berthelot



Piscine municipale Marcellin-Berthelot  
11 rue Berthelot - 01 34 15 98 73

## Périodes scolaires

	Matin	Après-midi
Lundi	11 h 30 à 13 h 30	Vie scolaire et associative
Mardi	Vie scolaire	Vie scolaire – 18 h à 19 h 30
Mercredi	9 h à 10 h 15	14 h à 18 h
Jeudi	Vie scolaire	Vie scolaire et associative
Vendredi	Vie scolaire	Vie scolaire – 18 h à 20 h 30
Samedi	8 h 45 à 10 h 15	14 h à 17 h 30
Dimanche	9 h à 12 h 30	_____

## Juillet et août

	Matin	Après-midi
Lundi	_____	14 h à 19 h 30
Mardi	9 h à 12 h	14 h à 19 h 30
Mercredi	9 h à 10 h 15	14 h à 19 h 30
Jeudi	9 h à 12 h	14 h à 19 h 30
Vendredi	9 h à 12 h	14 h à 20 h 30
Samedi	9 h à 12 h	14 h à 19 h
Dimanche	9 h à 12 h	14 h à 18 h

## Petites vacances scolaires

	Matin	Après-midi
Lundi	_____	14 h à 19 h 30
Mardi	9 h à 12 h	14 h à 19 h 30
Mercredi	9 h à 10 h 15	14 h à 19 h 30
Jeudi	9 h à 12 h	14 h à 19 h 30
Vendredi	9 h à 12 h	14 h à 20 h 30
Samedi	9 h à 12 h	14 h à 19 h
Dimanche	9 h à 12 h 30	_____

★ **Fermeture de la caisse** ★  
30 min. avant la fermeture des portes

★ **Évacuation du bassin** ★  
15 min. avant la fermeture des portes

★ **Prévision de fermetures** ★  
Jours fériés et  
1 semaine début septembre (vidange réglementaire)

1, 2, 3...  
**Plongez !**



La commune se réserve le droit de modifier les horaires, la période d'ouverture et le mode d'utilisation du bassin et de la pataugeoire.

En cas d'affluence au-delà de la limite définie par la fréquentation maximale instantanée de 250 personnes, les entrées seront régulées au fur et à mesure des sorties.